



FCV·VWG

Fédération des Communes Valaisannes
Verband Walliser Gemeinden

Service de l'action sociale
Avenue de la Gare 23
1950 Sion

Monthey/Brigue, 28 octobre 2020

Avant-projet de loi sur le recouvrement et les avances de contributions d'entretien (LRACE)

Madame la Conseillère d'Etat,
Mesdames, Messieurs,

Après examen des documents mis en consultation, nous nous permettons de vous soumettre ci-après notre prise de position dans le cadre de la procédure de consultation citée en marge.

Le comité de la Fédération des communes valaisannes a pris connaissance de l'Avant-projet de loi sur le recouvrement et les avances de contributions d'entretien et n'a pas de remarques particulières à formuler.

En vous remerciant d'avoir pris la peine de nous consulter, nous vous prions de croire, Madame la Conseillère d'Etat, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Stéphane Coppey
Président

Eliane Ruffiner-Guntern
Secrétaire générale